

# RECRUTEMENT D'UN MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR À TEMPS PLEIN À TITRE CONTRACTUEL (H/F) - NIVEAU D4/B1 - POUR LES CENTRES SPORTIFS DE LA VILLE D'AUBANGE

#### Conditions de recrutement

- être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne doivent être porteurs d'un permis de travail;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Pour le niveau D4 : être porteur d'un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieure (CESS). En cas de diplôme(s) étranger(s) fournir l'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
  - <u>Pour le niveau B1</u>: être porteur d'un Bachelier en éducation physique. En cas de diplôme(s) étranger(s) fournir l'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- être porteur du Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique (BSSA).

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

satisfaire à l'examen de recrutement consistant en une épreuve orale.

Les candidats devront obtenir au moins 60% de points pour être retenus.

#### **Fonction**

Le maître-nageur sauveteur côtoie tous types de publics : bébés nageurs, enfants, nageurs confirmés, personnes âgées, femmes enceintes.

## Compétences et actions :

- Maîtriser les différentes techniques de nage
- Effectuer les premiers soins, utiliser un défibrillateur
- Surveiller la piscine
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur

### Savoir-être:

- Excellente capacité de réaction
- Sens de l'observation et vigilance
- Bonne vue et bonne ouïe
- Bonne condition physique
- Pédagogie
- Patience
- Esprit d'équipe
- Sociabilité
- Résistance au stress

# Conditions de travail

**Régime de travail** 38 heures/semaine, temps plein

**Contrat** Contrat de remplacement

Salaire Barème D4 ou Barème B1 suivant le diplôme du candidat

**Avantages** - Chèques-repas

- Pécule de vacances

- Allocation de fin d'année

## Dossier de candidature

- A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'Aubange rue Haute 22 à 6791 ATHUS ou
- A déposer contre accusé de réception au service du personnel de la Ville d'Aubange rue Haute 38 à 6791 ATHUS ou
- A envoyer par mail au service du personnel de la Ville d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé) job@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence ;
- copie du Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique (BSSA);
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant ;
- copie du permis de travail, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

En cas de réussite, le candidat retenu devra aussi fournir un :

- extrait d'acte de naissance,
- certificat de domicile et de nationalité daté de moins de 3 mois,
- extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois,

avant de pouvoir prétendre à une désignation par le Collège communal.

Les candidatures doivent être rentrées pour le **17 décembre 2018** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Auprès du Service du Personnel (2 063/38.09.55 ou 063/38.09.58)

Ville d'Aubange, le 27 novembre 2018

Par le Collège,

Le Directeur général, (s) ANTONACCI T.,

Le Bourgmestre, (s) BIORDI V.,